

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
SECTION HERAULT

ORDRE NATIONAL
DU MÉRITE

Créé le 3 décembre 1963
par le Général de Gaulle,
Président de la République,
l'Ordre National du Mérite
reconnait les mérites distingués,
militaires ou civils, rendus à la nation.

HONNEUR - SOLIDARITÉ - MÉMOIRE



© photo Anne Marcou

JUIN 2016

Le 18 juin 2016, inauguration du parvis de l'Ordre national du Mérite, Pierre Bourtayre, à La-Grande-Motte, en présence de son maire Stéphan Rossignol, président de l'Agglomération du Pays de l'Or, de Michel Lebon, président national de l'ANMONM, d'Yvan Marcou, président départemental, et des compagnons de la section de l'Hérault.

TERRAINS À BÂTIR & PROMOTION



TERRAINS À BÂTIR
04 67 49 39 49
www.angelotti.fr

PROMOTION IMMOBILIÈRE
04 67 22 12 22
www.angelotti-promotion.com



LE COMPTOIR DU PROTOCOLE



Ets DUMOND depuis 1968 à Montpellier

Domaine de Soriech (rond point Crozatier et Castorama) - 34970 LATTES

contact@comptoirduprotocole.com

Tél. 04 99 137 222 - Fax 09 81 70 2012

www.comptoirduprotocole.com

VENTE INTERNET EUROPE ET MONDE

DÉCORATIONS
CIVILES
ET MILITAIRES
FRANÇAISES

RUBANS,
ROSETTES
AGRAFES

DRAPEAUX
INSTITUTIONNELS,
DRAPEAUX BRODÉS
D'AMICALES
PAVOISEMENT
INTERNATIONAL

ARTICLES
POUR ÉLUS
ET OFFICIELS
MATÉRIEL
PROTOCOLAIRE
MATÉRIEL
ELECTORAL

Le mot du président



Chers compagnons,

Une année 2016 qui est déjà bien entamée. Ainsi les travaux de notre assemblée générale qui s'est tenue le 18 juin à La-Grande-Motte, nous permettent de constater que les orientations claires et précises, tracées pendant les huit années de son mandat par notre regretté Pierre Bourtayre ont abouti.

Je remercie vivement les compagnons qui se sont investis et qui s'investissent en responsabilités dans les différents secteurs géographiques ou au sein des différentes commissions, souvent dans l'ombre, mais avec efficacité, nourris du sentiment du

devoir accompli, en prenant sur leur temps personnel et souvent sur celui à consacrer à leur famille et à leurs proches.

Mais 2016, est une année qui se poursuit dans une ambiance mondiale et nationale avec le retour d'épisodes meurtriers qui nous rappellent, hélas, à bien des égards des événements tristes vécus en 2015, avec pour notre société de nombreux questionnements en matière de sécurité, de conjoncture économique et du vivre ensemble.

Dans ce contexte il est bon de rappeler que l'Ordre national du Mérite a été créé pour récompenser les mérites distingués et encourager les forces vives du pays. Il a pour vocation de donner valeur d'exemple, traduire le dynamisme de la société française et d'en reconnaître sa diversité.

Ces valeurs reconnues obligent les Compagnons, regroupés au sein de l'ANMONM à les partager et à les porter en direction de la jeunesse, qui doit être notre cœur de cible, en partenariat avec l'Éducation nationale en particulier.

Nous travaillerons sur le recrutement de tous les décorés anciens et nouveaux.

Nous chercherons de nouvelles stratégies pour détecter et récompenser les jeunes qui ont fait preuve d'héroïsme, de courage et de dévouement comme ceux qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté au sein de leur classe ou de leur établissement scolaire.

Nous ferons savoir de manière explicite et lisible, avec une communication adaptée, les buts et résultats de nos activités aux niveaux les meilleurs de notre académie, de nos régions, de nos départements et de nos villes.

Nous accompagnerons les compagnons et les intervenants extérieurs à l'ANMONM pour renforcer leurs actions d'interventions d'appui aux écoles et aux établissements scolaires de l'académie dans le cadre de la réserve citoyenne, avec le but de faciliter aux équipes éducatives, l'enseignement en matière d'Éducation à la citoyenneté et à la laïcité.

Voilà chers compagnons ce que je vous propose pour les mois à venir pour la section de l'Hérault, pour que vive l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite.

Bien cordialement.

Yvan Marcou

Administrateur national
Président départemental

Sommaire

- 1 - Éditorial
- 2 - Compagnons à l'honneur - Bienvenue - Gardons en mémoire
- 3 - Organigramme de la section de l'Hérault - Félicitations aux derniers décorés de l'ONM
- 4 - 5 - XXXe congrès national de l'ANMONM à La Rochelle
- 6 à 24 - Assemblée générale de la section de l'Hérault le 18 juin 2016 à La-Grande-Motte
- 25 - Inauguration du parvis de l'Ordre national du Mérite, Pierre Bourtayre
- 26 - Convention avec l'Éducation nationale - Rencontres entre la SMLH et l'ANMONM
- 27 - Visite de l'aéroclub de l'Hérault
- 28 - Visite de la construction de la ligne TGV Nîmes - Montpellier - ours

Nos compagnons à l'honneur



M. Jacques Hyp
Président de la section de l'UNC
de Vendargues et Saint-Aunès
a été fait chevalier le 16 janvier 2016
par M. Bernard Bonnafy.



M. Jean-Christophe Arguillère
Directeur régional d'Orange
a été fait chevalier le 10 juin 2016
par M. Pierre Louette, directeur général délégué d'Orange



M. Alexis Laurent
Président départemental de l'Association Rhin et Danube,
Président départemental de la Fondation Maréchal de Lattre,
Président du comité de Montpellier du Souvenir Français.
a été fait officier le 10 mars 2016
par le général d'armée (2S) Elrick Irastorza
Président du Conseil d'administration
de la Mission du Centenaire de la Grande Guerre

Bienvenue aux nouveaux adhérents

soit 14 compagnons depuis le 1er janvier 2016

Mme Antonmattei Dominique - 4
Mme Avigo Eve - 1
Mme Blanc Nicole - 7
M. Briand Daniel - S8
M. Comble Gérard - 2

M. Connan Pierre - 4
M. Desaint-Denis Guy - 7
Mme Garen Danielle - 8
M. Gonnet Jacques - 1
M. Hyp Jacques - 3

M. Leiendeckers Jean-Marc - S8
M. Pigeaud Francis - 7
Mme Poux Monique - 2
M. Tritz Alain - 1

Gardons en nos mémoires

nos compagnons qui nous ont quittés depuis le 1er janvier 2016

M. Amiel René - 3
M. Amoros Vincent - 1

M. Bollier Noël - 1
M. Cazanave Jean - 1

M. Martin René - 7
Mme Nicoulet Françoise - 3

Organigramme de la section de l'Hérault

suite: à l'élection de l'assemblée générale du 18 juin 2016
à la réunion du comité de section du 18 juin 2016



Président - Administrateur national

Yvan MARCOU*

(les 15 membres du comité 34 sont signalés par *)

Président Honoraire
Pierre MAINCENT

Trésorier
Jean PIERRE*

Trésorier adjoint
André GRIOTTO*

Secrétaire
Hélène ALBERT*

Vice-présidente
coresponsable du secteur 8
Odette GUIRAUDOU*

Vice-présidente
chargée de l'Entraide et de la Solidarité
Renée GORLIER*

Délégué du secteur 1 - Grand Montpellier - **François ZABATTA***
Délégué du secteur 2 - Biterrois-Minervois - **Roland L'HOSTIS**
Délégué du secteur 3 - Castelnau et Pic Saint-Loup - **Philippe MANDON***
Délégué du secteur 4 - Hérault-Méditerranée - **Dominique ANTONMATTEI**
Délégué du secteur 6 - Vallées de l'Hérault et Hauts cantons - **Yvan MARCOU***
Délégué du secteur 7 - Bassin de Thau - **Bernard BOURDON***
Délégué du secteur 8 - Pays de l'Or et de Lunel - **Jean RABAGLIA**
Déléguée à l'organisation des grandes manifestations - **Marie FRANCALANCI**
Chargée de la commission Civisme-Education citoyenne - **Dominique ANTONMATTEI**
Chargé de la coordination avec l'AMOPA et la SMLH - **Bernard JOUBERT***
Chargé de la coordination avec l'ONAC et les associations liées - **Michel MIFSUD***
Chargé du relationnel et de la recherche de sponsors - **Dominique-Henri PERRIN***
Conseiller en organisations matérielles des manifestations - **André GRIOTTO**
Conseiller à la commission de l'Éducation citoyenne - **Jacqueline VIGNERON-VANEL***
Conseiller et animateur des grandes manifestations - **Thierry LEFEBVRE**
Conseillers: **Bernard BONNAFY** - **Hervé HEURTAUX** - **Pierre VAN CRAENENBROECK** - **Jean DEMACON**
Alain TEZENAS DU MONTCEL* - **Nicole ROUSSE DE BÉRAIL***
Porte-drapeau départemental - **Frédéric MUNOZ**
Porte-drapeaux des secteurs géographiques: **Armand ALBERT** - **Gérard BERTIN** - **Robert GIBELOT**
Roland L'HOSTIS - **Jean PIERRE**

N.B.: plus de détail: www.section34.anmonm.com - rubrique « Le comité départemental ».

Félicitations aux compagnons nommés ou promus

Depuis le mois de novembre 2015

Mme SUIRE Claude - commandeur - Castelnau-le-Lez
M. LAURENT Alexis - officier - Montpellier
Mme BELLARREDI Fatima - chevalier - Montpellier
M. CONNAN Pierre - chevalier - Agde
M. HYP Jacques - chevalier - Vendargues
Mme MULLER Elizabeth - chevalier - Montpellier
M. TABARIES André - chevalier - Balaruc-les-Bains
Mme TAURINES Michelle - chevalier - Marsillargues
M. VALENTIN Cyril - chevalier - Montpellier

Depuis le mois de mai 2016

Mme AGUGLIARO Monique - Béziers
M. BILLEREY Jérôme - Cazouls-les-Béziers
M. BONAL Pierre - Le Crès
Mme BORGHESE Murielle - Palavas-les-Flots
Mme BRAUN-BRETON Catherine - Montpellier
Mme COLIN-KUNTZMANN Marie-Odile - Mauguio
Mme GIRARD Elisabeth - Montpellier
M. MATHIEU Thierry - Saint-Jean-de-Vedas
M. MEJRI Patrice - Castries
Mme MIGUET Vivienne - Montpellier
M. NEGRON Éric - Montpellier

Quelques compagnons sont déjà membres de l'ANMONM. Nous invitons tous les autres à nous rejoindre.

XXXe Congrès national de l'ANMONM

La Rochelle

1 - 2 - 3 et 4 juin 2016



La Rochelle, cité millénaire résolument tournée vers l'avenir, est une ville belle et généreuse qui conjugue la préservation d'un patrimoine naturel et architectural exceptionnel et un développement innovant, raisonné et harmonieux.

Nichée au cœur de la façade atlantique, elle a su faire de son ancrage maritime un formidable atout de développement économique, touristique et culturel.

Capitale de la Charente-Maritime, avec ses 80 000 habitants, elle compte parmi les villes les plus attractives et les plus dynamiques de France. La Rochelle est la seule ville française faisant partie de la Hanse

Ce congrès était placé sous : LE RAYONNEMENT – L'AMITIÉ – LA SOLIDARITÉ

Un programme particulièrement riche regroupait sur ces quatre jours, réunions statutaires, travaux de la commission « Monde », assemblée générale, travaux en ateliers, visites touristiques, soirées festives et de l'amitié.



Jeunesse et citoyenneté ont été la base des travaux des quatre ateliers qui ont regroupé de nombreux participants : congressistes, élèves des différents lycées, directeurs d'établissement scolaire, jeunes sapeurs-pompiers, appelés du Service militaire volontaire, jeunes sportifs et artistes, jeunes chefs d'entreprise ... Ainsi chacun, en fonction de son expérience et de ses ressentis, a su apporter un éclairage pertinent sur les sujets de réflexion des ateliers du congrès : **La citoyenneté vue par les jeunes - L'entreprise et la citoyenneté – Sports, Arts et Culture, vecteurs de citoyenneté - Citoyenneté et engagement personnel des compagnons.**

Les réunions statutaires et l'assemblée générale ont permis de traiter les dossiers en suspens en prenant soin d'apporter les réponses les mieux adaptées à la situation. C'était aussi le moment de renouveler les administrateurs nationaux en fin de mandat ou démissionnaires. Une conférence particulièrement suivie présentée par le commandant en second de l'Hermione avec les « vécus » d'un *gabier* étudiante à Science po, nous a fait revivre la première traversée de l'Atlantique de ce mythique trois mâts. Puis, a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau pour placer notre association dans sa nouvelle gouvernance.



Conseil d'administration de l'association nationale des membres de l'Ordre national du mérite mis en place le 2 juin 2016.

SOUS LE HAUT PATRONAGE

du Président de la République française Monsieur François HOLLANDE
Grand Maître de l'ordre de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite
Le général d'armée Jean-Louis GEORGELIN

Grand Chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, Chancelier de l'ordre national du Mérite

Bureau national :

Président national : Michel LEBON

Vice-présidents nationaux : Juliette DORET et Lucien DELESALLE

Secrétaire général national : Bernard BON

Secrétaire général adjoint : Monique RIBES

Trésorier national : Dominique GRÉMIAUX

Trésorier national adjoint : Claude CHAILLOUX

Membres du conseil d'administration :

Joëlle ARNOULT-GONOT - Michel COURTS-MACH - Alain DOYEN - Anne-Marie DURO
Jean-Pierre FOURÉS - Jean-Paul GILLMANN - Marie-Paule HIGOUNET - Yvan MARCOU
Marie-José MICHEL - Jean-Philippe MOULIN - Jacques PALACIN - Gilles TAÏB
Jean-Claude TALBERT - Antoine ULRICH

La Grande Motte le 18 juin 2016



de G à D :

Yvan Marcou, Michel Lebon, Jean Pierre, Hélène Albert

L'assemblée générale statutaire de la section de l'Hérault s'est tenue le 18 juin 2016 à La-Grande-Motte. Cette date tardive est liée au décès en fin d'année 2015 du président Pierre Bourtayre, vice-président national, car la ville où il a exercé des fonctions électives, comme les compagnons de la section, souhaitait lui rendre un hommage appuyé.

En présence de Michel Lebon, président national, de Georges Lamilhau, président de la section de l'Aude, de Patrick Sandevor, président de la section du Gard et d'une centaine de participants, Yvan Marcou, président provisoire de la section a présenté les activités de l'ANMONM de l'année 2015. Sur le plan national, il s'est attaché particulièrement à présenter les résultats des votes qui se sont tenus à l'assemblée générale nationale début juin à La Rochelle. Puis, au niveau départemental, il a évoqué les activités des différents secteurs du comité 34, avant de laisser la parole au trésorier Jean Pierre. Ce dernier a fait le point sur la situation financière de la section.

Par la suite ce sont les responsables des commissions qui sont intervenus pour détailler le champ de leurs activités. En premier, c'est Jacqueline Vignerou-Vanel, vice-présidente, pour la commission du civisme et citoyenneté qui a présenté les travaux réalisés autour du Prix de l'Éducation citoyenne et ceux qui entourent le devoir de mémoire dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre 14-18. Puis, c'est Bernard Joubert qui a fait une présentation de « La réserve citoyenne », compte tenu des engagements et des actions entreprises par la section de l'Hérault sur ce sujet.

Renée Gorlier, vice-présidente, pour la commission entraide et solidarité, a détaillé les actions envers les compagnons menées par l'association et les délégués de secteurs géographiques en faisant ressortir secteur par secteur un histogramme de la pyramide des âges qui souligne que plus de 62 % des 520 compagnons membres de l'ANMONM de l'Hérault sont âgés de 70 à 89 ans. Elle a rappelé que huit parrains et marraines soutiennent la fondation « un avenir ensemble » pour le Languedoc-Roussillon.

C'était aussi le moment d'évoquer les missions qui incombent à l'ANMONM, association déclarée d'utilité publique le 28 janvier 1987, avec les actions menées par la section de l'Hérault dans ce domaine. Ainsi pour les années 2015 et 2016, le soutien financier, avec un don de 500 €, a été apporté à l'association vivre mieux le lymphœdème de Montpellier (AVML), après que sa présidente le docteur Marlène Coupé ait fait une présentation de cette affection et de l'aide donnée pour une meilleure prise en charge de cette pathologie.

Le vote qui concluait le renouvellement du tiers sortant voyait la réélection d'Hélène Albert, Odette Guiraudou et Philippe Mandon avec l'élection de Nicole Rousse de Bérail et d'Alain Tézenas du Montcel. En soirée, la réunion du nouveau comité ainsi constitué, reconduisait à l'unanimité Yvan Marcou dans sa fonction de président de section.

L'intervention de clôture d'Yvan Marcou, permettait de remercier tous les acteurs de la section de l'Hérault qui contribuent quotidiennement au développement de nos missions et au rayonnement de notre Ordre. Il faisait ressortir, en citant le président national, que : « *Faire quelque chose pour quelqu'un d'autre, c'est là un principe fondateur, qui peut devenir notre mot d'ordre* ». Après avoir tracé la feuille de route pour les mois à venir, il demandait à Michel Lebon, président national, sous les applaudissements des participants, de remettre à Renée Gorlier et Jacqueline Vignerou-Vanel la médaille d'honneur et de reconnaissance nationale de l'ANMONM.

Le président national concluait en ces termes : « ... *Soyons des visionnaires ... Le défi relève en fait de notre capacité à construire : Ensemble pour construire l'avenir. Mes amis, n'ayons pas peur, tous ensemble, l'impossible nous pouvons en faire notre affaire. Je compte sur vous tous. Vive l'Ordre national du Mérite.* »

Rapport d'activités



Ivan Marcou, président départemental.

Activités nationales :

C'est le 29 mai 2015 dans le cadre prestigieux du grand amphithéâtre de La Sorbonne que se sont tenues simultanément une assemblée générale extraordinaire et une assemblée ordinaire de l'ANMONM.

L'assemblée générale extraordinaire a permis de valider nos futurs statuts déposés au ministère de l'Intérieur.

L'assemblée générale ordinaire qui suivait a validé les rapports d'activité et financiers de l'association nationale de l'année 2014. De même, cette assemblée a validé l'élection d'un nouveau bureau national avec pour président Jean-Claude Talbert et pour vice-présidents Michel Lebon et le regretté Pierre Bourtayre.

D'autre part, dans le cadre du Prix de l'Éducation citoyenne, cette réunion avait permis de renouveler la convention signée en 2011 avec le ministère de l'Éducation nationale.



Grand amphithéâtre de La Sorbonne

Le 3 décembre 2015, c'est tenu une réunion des présidents de sections, avec la remise des prix nationaux du Civisme et de l'Éducation citoyenne suivie du traditionnel ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.



Activités départementales :

L'effectif actuel de la section de l'Hérault est de 511 membres dont 105 femmes et 406 hommes.

Le secteur 4 et 7 sont regroupés dans l'attente de la désignation d'un responsable pour succéder à Claude Guilleret qui nous a quittés en 2015, suite à une longue maladie.

Nous reviendrons plus tard sur cette organisation avec les rapports des commissions Civisme Citoyenneté et Entraide – Solidarité.

Dans le courant de l'année 2015, le comité de section s'est réuni à 5 reprises. Ces réunions rythment son organisation, ses projets et ses manifestations départementales pour assurer son dynamisme et son rayonnement.

Les responsables des secteurs géographiques organisent aussi à leur niveau des réunions pour le fonctionnement de proximité.

Nous répondons présent aux nombreuses invitations liées aux cérémonies commémoratives organisées sur le territoire départemental. Ainsi, le président, les responsables des secteurs géographiques et les compagnons de ces secteurs, comme François Zabatta, responsable du secteur géographique du Grand Montpellier, se rendent régulièrement à ces manifestations dans nos villes et villages suivant le calendrier ci-après. Nous remercions les porte-drapeaux de leur indéfectible présence à ces cérémonies : Henri Sabatier, Frédéric Munoz, Roland L'Hostis, Jean Pierre, Gérard Bertin, Robert Gibelot et Armand Albert.

Nous participons aussi tous les ans, en novembre, à Pignan avec les associations locales au dépôt d'une gerbe devant la stèle qui commémore la disparition du général de Gaulle en 1970. Marie Francalanci, vice-présidente, est chargée de cette organisation.

LES ONZE JOURNÉES NATIONALES

Ces onze journées, instituées par un texte paru au Journal officiel, donnent lieu chacune à une cérémonie patriotique à l'échelon national (organisée à Paris par le ministère de la Défense, et présidée par une haute autorité), à une cérémonie départementale organisée par le préfet, représentant de l'État, ainsi qu'à de nombreuses cérémonies communales dont l'organisation est laissée à l'initiative des maires.

Elles sont une expression du devoir de mémoire envers ceux qui ont mérité la reconnaissance de la Nation.

- **le 19 mars** (loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012)- Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- **le dernier dimanche d'avril** (loi n°54-415 du 14 avril 1954) - Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.
- **le 8 mai** (loi n°81-893 du 2 octobre 1981)- Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.
- **le 2e dimanche de mai** (loi du 10 juillet 1920)- Fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.
- **le 27 mai** (loi n°2013-642 du 19 juillet 2013)- Journée nationale de la Résistance.
- **le 8 juin** (décret n°2005-547 du 26 mai 2005)- Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine
- **le 18 juin** (décret n°2006-313 du 10 mars 2006)- Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.
- **le 16 juillet** si c'est un dimanche ou le dimanche qui suit (décret n°93-150 du 3 février 1993 modifié par la loi n°2000-644 du 10 juillet 2000)- Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et anti-sémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.
- **le 25 septembre** (décret du 31 mars 2003)- Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.
- **le 11 novembre** (loi du 26 octobre 1922 et loi n°2012-273 du 28 février 2012)- Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France.
- **le 5 décembre** (décret n°2003-925 du 26 septembre 2003) - Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

S'y ajoute la cérémonie du **3 décembre**, date anniversaire de la création de l'ONM en 1963 par le Président de la République Charles de Gaulle. Ainsi, le président national, entouré des autorités nationales et des compagnons de l'ANMONM, se retrouve à Paris sous l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme du soldat inconnu, comme dans l'Hérault où simultanément, les compagnons se regroupent pour déposer une gerbe devant le buste du Général érigé pour la circonstance sur l'esplanade éponyme à Montpellier.

L'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite de l'Hérault, comme dans de nombreuses villes de notre pays, participe au rayonnement de notre Ordre en rappelant aux passants les origines et les hautes missions que se sont fixés les décorés en inaugurant des stèles de l'Ordre national du Mérite, sur lesquelles est gravée notre devise : Honneur – Solidarité – Mémoire.

C'est à Pérols que le 11 novembre 2015, sous l'impulsion d'Odette Guiraudou, vice présidente et responsable du secteur Pays de l'Or et de Lunel, du maire de la commune Monsieur Jean-Pierre Rico et de Jean-Marc Leiendeckers de, membre associé, qu'une stèle a été inaugurée en présence des enfants des écoles qui ont rendu un hommage vibrant à l'ONM.



Pérols le 11 novembre 2015



En complément des travaux liés au Centenaire de la Grande Guerre réalisés par nos compagnons, un soutien a été apporté à la maison des jeunes et de la culture de Castelnau-le-Lez qui mettait sa troupe à la disposition de l'ANMONM, avec la mise en scène d'une pièce intitulée « Le retour de Jules Matrat », jeune paysan que la guerre de 1914 a arraché à ses parents et à sa promise. Un de nos compagnons,

Michel Mifsud, y tenait un rôle important.

Dans le courant de l'année, le président, nos compagnons et nos porte-drapeaux participent régulièrement à la remise de l'insigne de l'Ordre national du Mérite.

De nombreuses sorties touristiques ou visites de musées sont organisées par les responsables des secteurs géographiques, comme en début d'année l'organisation de rencontres d'échange des vœux et le partage de la traditionnelle galette des rois.

Tous les ans, suivant la tradition et avec le suivi de Marie Francalanci et de Thierry Lefebvre compagnons chargés des grandes manifestations, la section de l'Hérault organise le gala de la Bleue.

Soirée de prestige qui s'est déroulée le 10 octobre 2015 dans les salons de la mairie de Montpellier, placée sous le Haut patronage du Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault. Ainsi, en présence de son représentant et de Madame Lorraine Acquier adjointe au maire de Montpellier, la soirée de la Bleue a souhaité mettre en lumière l'Éducation nationale dans le cadre du partenariat initié avec son ministère pour le Prix de l'Éducation citoyenne en présence de Madame Armande Le Pellec, recteur de l'académie de Montpellier, chancelier des universités.



Mme Armande Le Pellec

Chers compagnons, vous pouvez retrouver le détail de ces activités sur les éditons de juin 2015 et janvier 2016 de notre magazine Bleu de France que nous avons le plaisir de vous faire parvenir gratuitement. C'est l'occasion de remercier chaleureusement le comité de rédaction et les partenaires annonceurs, car sans leur aide et leur soutien nous ne serions pas en mesure d'éditer ces documents.



**À noter sur votre agenda
la traditionnelle soirée de gala de
« La Bleue »**

se tiendra

le samedi 8 octobre 2016

**dans les salons
du Pasino de La Grande Motte**

Rapport financier



Jean Pierre - trésorier

Il est de mon devoir de vous fournir des explications pour le retard que vous avez pu constater dans la réception des reçus fiscaux liés aux cotisations et dons que vous avez effectués l'année dernière.

Une utilisation à minima du logiciel de gestion des membres et de la comptabilité qui vous a été annoncée lors de la dernière assemblée générale a entraîné des retards dans la récupération des données servant à l'établissement et à l'impression des reçus fiscaux par le siège de notre association. Le croisement des données enregistrées dans ce logiciel et celles détenues par le siège ont nécessité de nombreuses communications téléphoniques afin de consolider nos données respectives.

J'espère qu'aucun compagnon ne s'est trouvé lésé dans ses droits à recevoir le reçu fiscal correspondant aux versements effectués. (cotisation + dons). Au 31 décembre 2015, 355 compagnons étaient à jour de leur cotisation et 62 se sont mis à jour pour l'année 2014. Ce retard est dû d'une part à l'oubli et d'autre part au rappel tardif lié au triste événement qui a marqué notre section au mois de novembre.

Je tiens à souligner le travail remarquable de notre trésorier adjoint André Griotto qui, lors de ses contacts de relance de mise à jour, en profite pour créer un lien supplémentaire d'amitié et de recueil d'informations diverses avec nos compagnons.

EXERCICE 2015

DEPENSES

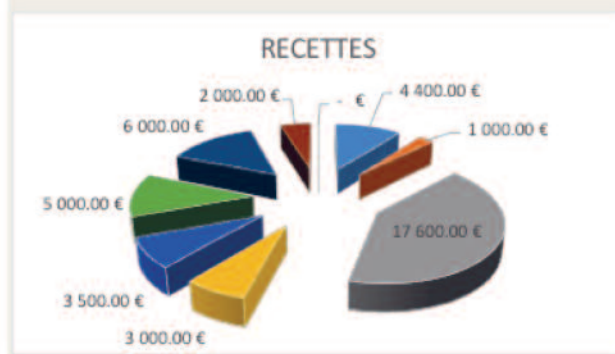
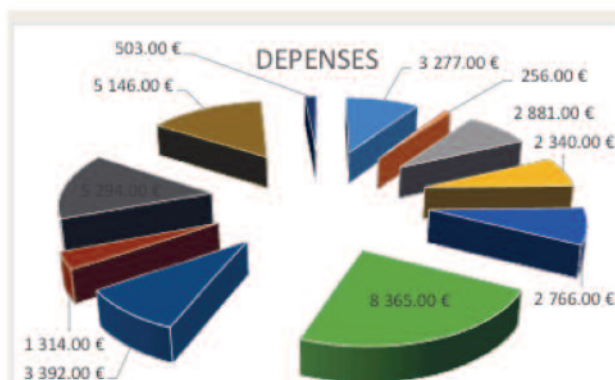
COMPTES	BUDGET	REALISE	POURCENTAGE
FOURITURES	4 000.00 €	3 277.00 €	82%
ASSURANCE	100.00 €	256.00 €	256%
PUBLICATIONS	5 000.00 €	2 881.00 €	58%
REVERSEMENTS ABBONEMENTS	4 400.00 €	2 340.00 €	53%
Assemblée générale	3 000.00 €	2 766.00 €	92%
MANIFESTATIONS	5 000.00 €	8 365.00 €	167%
FRAIS POSTAUX ET TELECOM	4 000.00 €	3 392.00 €	85%
AUTRES	- €	1 314.00 €	
RETROCESSION QUOTES-PARTS SIEGE	7 700.00 €	5 294.00 €	69%
ENTRAIDE	4 000.00 €	5 146.00 €	129%
AUTRES CHARGES	2 500.00 €	503.00 €	20%
TOTAL	39 700.00 €	35 534.00 €	90%

RECETTES

Compte	BUDGET	REALISE	POURCENTAGE
ABBONEMENTS LE MERITE	4 400.00 €	2 550.00 €	58%
SUBVENTIONS	1 000.00 €		0%
COTISATIONS ET DONS VOLONTAIRES	17 600.00 €	14 815.00 €	84%
ASSEMBLEE GENERALE	3 000.00 €	2 502.00 €	83%
PUBLICITE	3 500.00 €	5 250.00 €	150%
MANIFESTATIONS	5 000.00 €	8 670.00 €	173%
DONS	6 000.00 €	2 384.00 €	40%
LEG	2 000.00 €	- €	0%
AUTRES	- €	93.00 €	
TOTAL	42 500.00 €	36 264.00 €	85%

RESULTAT DE L'EXERCICE

730.00 €



J'ai optimisé l'utilisation du logiciel de gestion afin d'éviter qu'un tel retard ne se renouvelle et que la comparaison des dépenses et recettes en soit facilitée.

Le bilan financier de l'année 2015 peut être qualifié de bon et son solde, positif de 730 €, reflète donc une bonne gestion des ressources.

Vous remarquerez dans le tableau présenté que certaines dépenses dépassent largement le budget prévisionnel. Dans la partie dépenses, le montant de la ligne assurance comprend la location des salles mises à notre disposition pour les réunions du comité départemental et de la soirée de la bleue.

Les dépenses liées aux manifestations avaient été sous évaluées et incluent les activités de secteurs (visites, galeries, réunions diverses...) mais vous pouvez remarquer que les recettes liées aux manifestations ont permis de couvrir ces dépenses.

Le dépassement des dépenses de l'entraide est dû aux frais liés à des événements imprévus. La récompense du prix de l'Éducation Citoyenne de 2014 est incluse dans cette ligne comme l'avait souligné mon prédécesseur lors de son intervention à l'occasion de la dernière assemblée générale.

Le budget prévisionnel des dépenses n'a pas été dépassé ce qui dénote une bonne estimation de mon prédécesseur Dominique Henri PERRIN.

Au chapitre des recettes plusieurs points sont à noter :

- Le non-renouvellement de la publicité qui nous était allouée par la ville de Montpellier lié à des problèmes économiques

- Le retard dans la réception des cotisations
- La diminution des dons faits à notre section
- Et l'appel au legs qui n'a pas été nécessaire compte tenu de la maîtrise des dépenses.

Présentation du budget 2016.

Le budget 2016 est présenté en équilibre.

Vous remarquerez en recette le montant prévu des subventions. J'ai bon espoir de voir leur attribution en raison des contacts favorables avec la Région et le Département.

Le budget « publications » est prévu en déficit pour tenir compte de l'incertitude des recettes publicitaires. Les manifestations de cette année devraient être sensiblement identiques à celles de l'année dernière d'où un montant important de recettes et dépenses prévues. Le montant important des cotisations reçues, montant qui reste inchangé en 2016, tient compte de la réception des cotisations 2015 reçues cette année.

Cet objectif d'équilibre sera atteint :

- Si les subventions nous sont bien attribuées ;
- Si les compagnons continuent l'effort de règlement des cotisations 2016 tel qu'il semble se dessiner à ce jour ;
- Et si les contributions publicitaires permettent de couvrir les dépenses d'impression de notre revue.

Le montant de trésorerie disponible en début d'année 2016, qui est de 2 980 €, est en augmentation de 730 € par rapport à celui disponible au 1er janvier 2015. Il reflète une gestion rigoureuse des fonds reçus au cours de l'année.

BUDGET 2016		
POSTE	RECETTES	DEPENSES
FOURNITURES		3 500.00 €
SUBVENTIONS DEPARTEMENT + REGION	2 000.00 €	
LOCATIONS ASSURANCE		200.00 €
ABONNEMENTS MERITE	3 000.00 €	3 000.00 €
PUBLICATIONS	3 000.00 €	4 000.00 €
REUNIONS COMITE 34		390.00 €
FRAIS PORTES DRAPEAUX		1 500.00 €
ASSEMBLEE GENERALE	3 000.00 €	3 000.00 €
MANIFESTATIONS	8 000.00 €	8 000.00 €
VOYAGES		1 000.00 €
FRAIS POSTAUX		2 000.00 €
FRAIS TELECOM		470.00 €
SERVICES BANCAIRES		500.00 €
COTISATIONS	16 240.00 €	8 120.00 €
ENTRAIDE		1 100.00 €
PRIX CITOYENNETE CIVISME		2 000.00 €
DONS AUX ASSOCIATIONS		500.00 €
DONS AUTRES	4 040.00 €	
TOTAUX	39 280.00 €	39 280.00 €

Commission Citoyenneté-Civisme



Jacqueline Vignero-Vanel
responsable de la commission Citoyenneté-Civisme

Préambule

Yvan Marcou m'a demandé de
présenter le bilan du travail de la commission Citoyenneté et Civisme, et au nom de
toute notre équipe, je le fais avec plaisir

Précisons

A propos de bilan

La commission nationale du civisme a pour mission de décerner le prix du civisme pour la **jeunesse** et la commission nationale de l'Education citoyenne a pour action de récompenser des **élèves**

Ainsi, le bilan dans notre département s'articulera plus particulièrement sur l'espace - temps

- fin année scolaire 2014/2015
- année scolaire 2015/2016

A propos de la Spécificité des deux prix cités

Le Prix du Civisme pour la jeunesse a pour objectif de récompenser des jeunes de moins de 18 ans qui ont fait preuve par la grandeur de leur geste exemplaire d'héroïsme, de courage ou de dévouement.

Le prix de l'Education citoyenne est destiné à récompenser des élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté, au sein de leur classe ou de leur établissement

On pourra parler

- d'acte pour le civisme
- d'action pour la citoyenneté, action impliquant la notion de durée dans le projet réalisé.

Le cœur de cible est la jeunesse

comme le rappelle notre président Yvan Marcou

En pensée avec eux

Chers compagnons

Quittons les généralités et parlons de notre commission héraultaise du civisme de la citoyenneté qui nous implique tous, jeunes et moins jeunes dans la défense de nos valeurs

Claude Guilleret nous quittés en mai 2015 et la réunion du jury pour le prix de l'Education citoyenne qui a eu lieu le 10 juin s'est faite sans lui.

La remise des prix s'est déroulée dans les salons de la préfecture en décembre et Pierre Bourtayre le président de la commission nationale, à l'origine de cette volonté de mettre à l'honneur la jeunesse, nous avait quittés lui aussi, ce 30 novembre.

C'est en pensée avec eux,

que nous avons pris notre bâton de pèlerin pour poursuivre les objectifs qu'ils s'étaient assignés et donner un sens au travail de notre commission

Le travail de notre commission

Ses membres



Tous les secteurs
géographiques sont
représentés

Nos réunions

Après l'AG de février 2015, nous avons eu une réunion en ligne le 10 mai 2015 pour partager nos informations

1. Sur Civisme et jeunesse
En demandant aux délégués de secteur de nous indiquer les commémorations auxquelles se sont associés des jeunes.
2. Sur Le civisme en général
Avec une récapitulation
des porte-drapeaux aux commémorations
de notre participation à des réunions
des conférences proposées
3. Sur la citoyenneté
Dossier sur la Grande Guerre suivi par Renée
4. Pour l'Education citoyenne,
sur l'état d'avancement pour la transmission des candidatures

Puis, nous avons mis en place une réunion

- pour définir ensemble nos objectifs, le 23 septembre 2015
- pour établir un état d'avancement de nos réalisations le 1^{er} février 2016
- pour préciser nos projets dans le cadre de l'AG, le 9 mai 2016

Nos objectifs

La Promotion des valeurs

portées par
notre ordre quant
à la citoyenneté
et au civisme

Le Devoir de mémoire

- La diffusion du travail d'écriture de C. GUILLERET et R. GORLIER sur la guerre 14-18
- Verdun juillet 2016

Le Développement d'un civisme citoyen chez les jeunes

- Le prix de l'Education citoyenne
- Le prix du civisme pour la jeunesse

La Réserve citoyenne

Appel à candidatures
Accompagnement

Rappelons

- que le développement de la citoyenneté est devenu un objectif national depuis les événements de janvier 2015. De notre côté, au sein de l'ANMONM, nous avons choisi de développer ce concept auprès des jeunes par l'exemplarité dès 2011, après la signature de la convention nationale avec le Ministère de l'Éducation nationale en juin de la même année.
- que nous avons obtenu également l'agrément national du conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, le 23 septembre 2014

A partir de ces objectifs, nous avons proposé les actions suivantes

Dans le cadre de l'objectif 1 : la promotion de nos valeurs
Observatoire des actions citoyennes : exemples répertoriés

Pour la promotion des valeurs que nous défendons, nous souhaitons créer un **observatoire des actions citoyennes repérées** dans notre département pour ensuite les rassembler dans un dossier, le dossier de l'exemplarité citoyenne de L'ANMONM 34, c'est-à-dire l'exercice au quotidien de la citoyenneté et du civisme dans le département de l'Hérault vu par l'ANMONM

Ce dossier est suivi par Roger PASTOR

Ce dossier est suivi par Roger PASTOR



Le travail de Roger PASTOR est resté à son grand regret, un travail solitaire car il n'a reçu aucun envoi des secteurs géographiques autres que le sien. Ce n'est, bien sûr, que partie remise

Nous nous sommes également intéressés aux contre-exemples c'est-à-dire au développement d'actes où le respect du citoyen est quelque peu écorné.

C'est Philippe MANDON qui suit cette partie de l'observatoire et voici quelques exemples de photos qu'il nous a transmises.



« LE NON RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC EST UN SIGNE PREMIER DE L'INCIVISME », précise Philippe MANDON
(ces observations ont été transmises en début d'année. Elles n'impliquent aucune remarque sur les mouvements actuels)

**Dans le cadre de l'objectif 1 : la promotion de nos valeurs
 La colonne de la citoyenneté**

Initiative originale d'Odette GUIRAUDOU et Daniel BRIAND du comité 8
 L'équipe ONM- CIDAN (Civisme Défense Armée Nation) de Palavas a
 créé la Colonne de la Citoyenneté et la met à disposition des
 responsables locaux ANMONM pour les collectivités locales qui
 souhaitent prolonger cette initiative
 La documentation sur cet élément de promotion a été proposée dans
 Bleu de France

Odette GUIRAUDOU souhaiterait que la colonne devienne un élément
 officiel de notre association.

La réflexion menée en commission avec l'attache prise au national par
 Yvan MARCOU nous a permis peut-être de compléter la mise au point
 dans la réalisation de cette perspective.

La colonne restant la propriété de la mairie de Palavas, rien ne nous
 empêche de proposer les documents afférents à la citoyenneté qui
 pourraient compléter les documents présents affichés et de participer
 ainsi à la promotion de nos valeurs, un de nos thèmes de réflexion.
 Toutefois, le logo et la référence à notre siège national, sans son accord,
 ne peuvent y être insérés.



Le logo avec sa référence suppose que la colonne soit un élément de notre patrimoine ANMONM

L'association étant d'obédience nationale, ce concept doit recevoir l'aval du conseil d'administration national, voire celui de l'assemblée générale nationale

Dans cette perspective, il faudra monter le cahier des charges en tant que maître d'ouvrage, et maître d'œuvre.
 Notons peut-être encore :

- la juxtaposition d'autres associations sur le même support induit une sélection de partenaires très délicate
- le suivi de la construction, de l'affichage dans les mairies concernées suppose un contrôle et investissement réguliers, c'est-à-dire une grande participation de la part de tous les compagnons.

Dans le cadre de l'objectif 2 : le respect du Devoir de Mémoire

Mission centenaire et labellisation de projet

Précision Le label « centenaire »

Afin d'accompagner l'ensemble des projets développés dans le cadre de la préparation du centenaire de la Première Guerre mondiale, la Mission du Centenaire a créé un label « Centenaire » officiel

- permettant de distinguer les projets les plus innovants et les plus structurants pour les territoires.
- ce label permet aux projets retenus de figurer sur le programme national officiel des commémorations du Centenaire
-

Labellisation 2015

Un projet a été présenté par l'équipe Pierre BOURTAYRE, Claude GUILLERET, Renée GORLIER.

Les écrits

La publication d'un dossier complet *Les Oubliées de la Grande Guerre*, rédigé par Renée GORLIER est à l'étude. Les articles feront l'objet d'une plaquette validée par le président.

Et vous avez déjà pu lire des éléments de ce dossier parus dans Bleu de France, en janvier 2016 par exemple

Le document porte principalement sur une biographie en lien avec la grande Guerre de femmes, infirmières, espionnes, chirurgien

Il s'attache aussi sur le rôle des femmes en l'absence des hommes sur les lieux de travail qu'ils occupaient habituellement.



Citoyenneté et le devoir de mémoire (2)



Rose-Marie CORDIER, une infirmière dans la bataille des frontières, août 1914.

Edith STEIN, une aide infirmière de la Croix Rouge prussienne en Moravie avril/ août 1915

Edith CAVELL, une *nameless*, 1915.

Nicole RICARD-MANGIN, seule femme chirurgien de l'armée française, 1915/1916

Edith WhARTON, une américaine sur le front.

Anne MORGAN, américaine, philanthrope envers les populations défavorisées dans le Soissonnais, à partir de 1917.

Les ambassadeurs de mémoire

Une commémoration de la 1^{ère} guerre mondiale aura lieu à Verdun en juillet 2016 avec le rassemblement de jeunes de toutes les sections et des représentations à l'Etranger

Bernard BONNAFY qui suit ce dossier avec les instances nationales responsables, propose en accord avec le maire une liste d'élèves de Vendargues qui assisteront à cet événement et représenteront la section de l'Hérault.



Dans le cadre de l'objectif 3 : le développement du civisme citoyen
chez les jeunes

**Le prix départemental de l'Education citoyenne
année scolaire 2014/2015**

Un courrier a été adressé aux établissements scolaires sous couvert de Madame le Directrice des services académiques pour solliciter les candidatures le 23 avril 2015.

Le jury s'est réuni le 10 juin 2015 pour étudier les 6 dossiers présentés.

Les lauréats ex aequo ont été

- Le collège Fontcarrade à Montpellier
- le collège Clémence Royer à Montpellier

le premier pour un travail sur les articles de la Charte de la Laïcité,
le second pour l'organisation de collectes de fonds, vente de viennoiseries par exemple pendant les récréations, collectes de pour aider des associations (Croix Rouge et Espace Renaissance)

Les prix ont été remis à la préfecture en présence du préfet Monsieur Pierre de Bousquet de Florian , de Madame l'inspectrice d'académie, directrice des services académiques Madame Anne-Marie Filho , des compagnons, et bien sûr des élèves avec les équipes de direction
Un diplôme a été remis à chacun d'entre eux ainsi qu'un chèque pour le foyer socio-éducatif.

(Espace Renaissance est une association créée à Montpellier, il y a maintenant 10 ans, elle œuvre pour l'enfance, que ce soit dans la maltraitance ou dans la maladie)



Remise des prix le 16 décembre 2015 dans les salons de la préfecture

Le prix départemental de l'Éducation citoyenne année scolaire 2015/2016

Le lancement des candidatures

- Signature de la convention déclinée au niveau départemental à partir de la convention entre le ministère de l'Éducation nationale et l'ANMONM reconduite le 29 mai 2015.
La nouvelle convention départementale a été signée en février 2016
- Puis un courrier signé d'Yvan MARCOU et Bernard JOUBERT a été adressé aux chefs d'établissement responsables des collèges et des lycées, et aux inspecteurs de l'éducation nationale responsables des écoles pour relancer l'appel à candidatures.
- Le prix départemental a été décerné à deux élèves du lycée Jean Moulin de Pézenas
Il sera remis à la rentrée scolaire 2016/2017



Le Prix départemental de l'Éducation citoyenne pour l'année scolaire 2015-2016 est décerné à Benoît Bataller et Thomas Da Costa, élèves de terminale au Lycée Jean Moulin de Pézenas.

Ces deux jeunes gens, membres du Conseil de la Vie lycéenne et du Comité du cinquantenaire du Lycée Jean Moulin, ont pris l'initiative de donner à l'amphithéâtre de l'établissement, le nom d'une résistante dont le dévouement à la nation était indiscutable et qui à, toute sa vie, défendu les valeurs de notre république et, en particulier, celle du civisme.

Ils ont consulté Internet et eu ainsi connaissance du tout récent livre de Mireille Delfau : *Résistante un jour, Résistante toujours. Paulette Fouchard-Ayot ou la vie d'une femme de l'ombre*, consacré à Paulette Fouchard-Ayot, qui, a 96 ans continus à transmettre les valeurs pour lesquelles elle s'est battue. Ils ont rencontré cette dernière au cours d'une séance de dédicace de cet ouvrage pour lui faire part de leur initiative, ce qu'elle a accepté.

Dans ce cadre, ils ont su trouver les bons arguments pour convaincre d'abord le Comité du cinquantenaire, puis le Conseil d'administration du Lycée. Pour eux le civisme n'est pas un vain mot, mais une réalité de leur vie quotidienne.

Ainsi, c'est le 11 mai 2016, dans le cadre des animations pour les 50 ans de l'établissement, en présence de Mme Armande Le Pellec Muller, recteur de l'académie de Montpellier, du président département de l'ANMONM, de nombreuses autorités, des anciens proviseurs, des anciens enseignants et élèves que l'implication des jeunes et de leurs professeurs a vu aboutir ce projet.

Désormais l'amphithéâtre K du Lycée Jean Moulin de Pézenas, porte le nom de la résistante Paulette Fouchard-Ayot, membre de l'ANMONM, section de l'Hérault.

Les projets

Nos actions possibles dans le cadre général

1. Savoir promouvoir notre investigation
Prendre contact avec les médias, publier nos recherches.
2. Poursuivre l'écriture de Mémoire et Citoyenneté : référent Renée GORLIER



Nos actions possibles dans le cadre Education, c'est-à-dire le développement des 3C chez les jeunes Héraultais

- Développer la citoyenneté et le civisme chez les jeunes par la médiatisation des exemples et l'associer à la remise officielle et reconnue de nos prix

1. Rédaction d'un livret d'accompagnement pour les établissements scolaires
2. Organisation des candidatures : en liaison avec le service communication du rectorat, repérage médiatique des actions ou des actes

Cette initiative récente a été prise suite à une rencontre de l'ANMONM représentée par Yvan MARCOU et Bernard JOUBERT avec Gilles GUSTAU directeur des établissements et de la contractualisation (DETAC)

Plus de dossier de candidatures car beaucoup de sollicitations dans les établissements. Les exemples proposés par les médias seront sans doute encourageants

3. Une convention académique devrait être agréée par le National pour les années à venir. Yvan MARCOU s'est attelé à ce projet.



Mais tous ces projets volontaristes ne peuvent être couronnés de succès sans votre concours dans tous les secteurs géographiques.

Et c'est dans cette intention que le ministère a créé la réserve citoyenne

Je vais laisser maintenant la parole à Bernard JOUBERT qui est le référent spécialiste dans ce domaine, que je remercie particulièrement pour son aide depuis mars, suite à mon intention de prendre un peu de recul dans mes responsabilités.

Merci à vous aussi chers compagnons pour votre écoute



Bernard Joubert



Objectifs de la Réserve citoyenne :

- Engagement individuel bénévole au service de l'École de la République.
- Permettre aux citoyens, désireux de faire partager leurs expériences professionnelles et personnelles, d'apporter leur concours à l'École.
- Permettre aux Équipes éducatives de faire appel à des intervenants extérieurs pour illustrer leur enseignement en matière d'Éducation à la citoyenneté et à la laïcité.

La constitution de la Réserve citoyenne en académie :

- Exprimer le souhait de participer à la réserve citoyenne au moyen du site www.lareservecitoyenne.fr et la charte du réserviste.

Missions et cadre d'intervention des réservistes :

- Éducation à la citoyenneté et à la laïcité ;
- Éducation à l'égalité entre filles et garçons ;
- Éducation aux médias et à l'information ;
- La lutte contre le racisme et l'antisémitisme ;
- La lutte contre toutes formes de discriminations ;
- Le rapprochement de l'école et du monde professionnel.

Convention de l'ANMONM avec l'Éducation nationale.

L'ANMONM s'engage :

- À promouvoir et valoriser le Réserve citoyenne de l'Éducation nationale :
 - En informant ses membres ;
 - En encourageant, en facilitant, en valorisant l'engagement de ses membres dans la réserve citoyenne ;
 - En promouvant des travaux de nature à alimenter les réflexions et outils mobilisables, pour transmettre et faire vivre les valeurs de la République ;
 - En mettant en valeur dans le cadre de son rapport d'activité son action en faveur de la réserve citoyenne.

Le comité ANMONM de l'Hérault :

Aider les volontaires de l'association pour :

- Élaborer des objectifs pédagogiques ;
- Faciliter la liaison avec les enseignants (Fiches de liaison...) ;
- Adapter l'intervention à l'âge des jeunes,
- L'évaluation, et autres aides spécifiques ...

Limites géographiques des secteurs de l'A.N.M.O.N.M. Section de l'Hérault



Commission Entraide-Solidarité



« Dans la vie il n'y a pas de solutions, il y a des forces en marche, il faut les créer et les solutions arrivent »

Saint-Exupéry - La Citadelle

Encore une année fertile en anniversaire :

En 2006 il y a 10 ans se créait une commission « Entraide et solidarité »,

Il y a aussi 10 ans, naissance de la « Fondation Avenir Ensemble » au service des jeunes méritants, un groupe, désormais.

En Languedoc-Roussillon, avec au dernier recensement, 545 compagnons, veuves de compagnons, 16 compagnons parrains et marraines et depuis quelques temps des bénévoles, se chargent d'accompagner des jeunes lycéens jusqu'au bout de leurs études universitaires pour la plupart.

En France, on dénombre actuellement 150 compagnons et chacune de ces structures se dotèrent de modalités de fonctionnement, donc d'objectifs réalisables et atteints pour la plupart.

Rappelons ceux de la Commission Entraide et Solidarité

Les actions de l'Association envers les compagnons.

Visent à apporter :

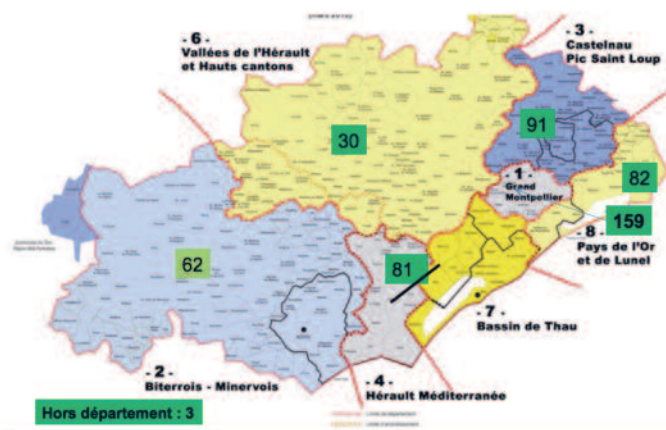
- une aide morale et matérielle au sens le plus large
- une entraide collective sous toutes ses formes
- une présence sous formes de visites, de cartes d'anniversaire, une contribution financière en particulier lors des épisodes cévenols

À leur assurer :

- une présence appropriée en toutes circonstances aux cérémonies publiques ou privées à caractère patriotique, culturels, social, et, chaque fois que cela est nécessaire en organiser.

Les réalisations:

- En 2009, le très regretté Pierre Bourtayre crée une vice-présidence en accord avec le comité départemental;
- Le Comité Départemental prévoit une forme de structure correspondant aux caractéristiques du département 34, le 2ème « département où il fait bon vivre d'après une enquête récente »
- Découpage, en 6 secteurs placés sous la responsabilité d'un délégué de secteur

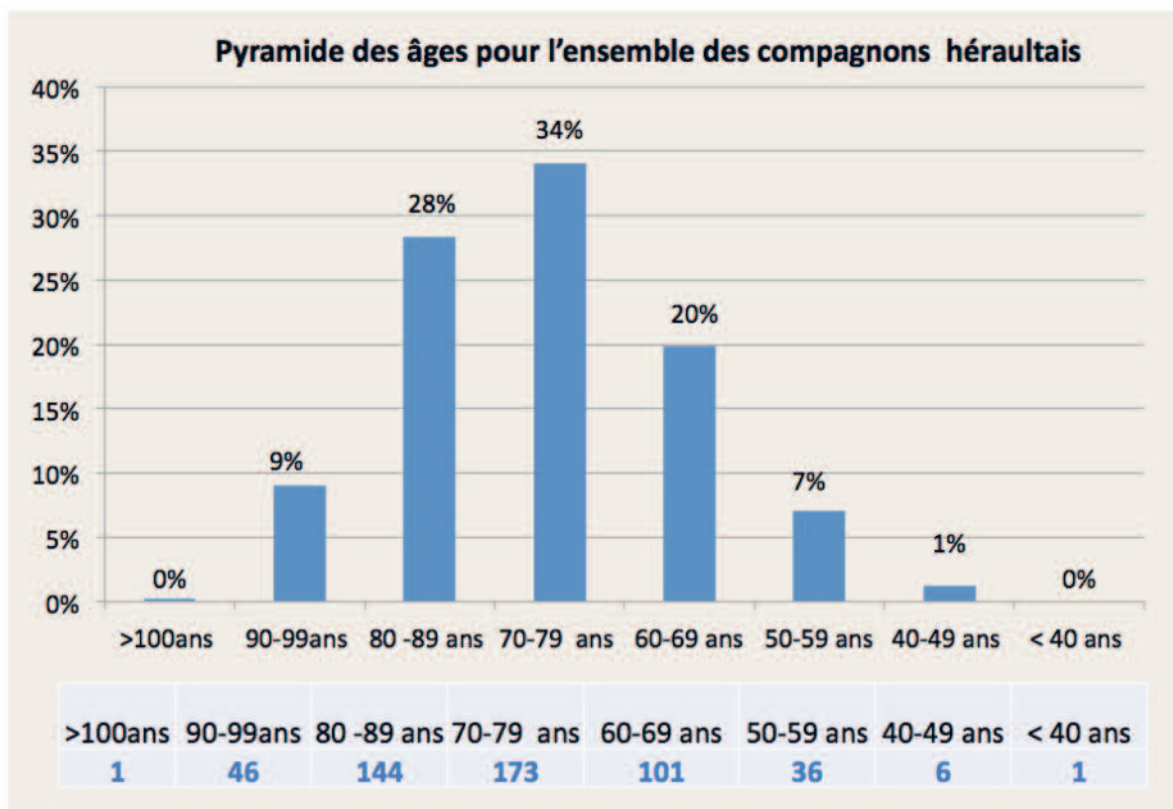


Les différents secteurs géographiques

- Puis au sein de chaque secteur géographique ainsi défini, un partage en zones de référence où un compagnon référent volontaire assure une vigilance de proximité plus efficace. Pour Montpellier, une attribution au regard des arrondissements, des quartiers s'est réalisée.

- Son rôle revient à analyser les besoins des compagnons proches dont il a la responsabilité de communication, de les traduire en actions concrètes qui peuvent paraître limitées mais très utiles. Il est vrai que l'âge avancé est souvent l'objet d'une attention plus grande

Nous disposons d'une image de la pyramide des âges secteur par secteur.



Les interventions des référents restent soumises au devoir de réserve que ce soit à domicile ou dans les établissements d'accueil.

Au sein des structures accueillantes, constat qui se veut réaliste, il reste beaucoup à faire car le modernisme des institutions ne cache pas des situations de dégradation des relations, le burn-out des soignants, celui des familles, ce qui entraîne une insécurité du patient.

Certes, beaucoup de projets d'amélioration existent dont l'insertion d'un module supplémentaire gériatrie, gérontologie, géronto-psychiatrie au niveau des études d'infirmières et d'aide-soignant, mais en l'état, aucune avancée. La France accumule un retard réel par rapport à certains pays d'Europe dont la Belgique.

Les avancées scientifiques réelles supposent des dotations supplémentaires en personnel formé et ce n'est pas le cas. Le niveau d'évolution d'une société se mesure à l'aune de la prise en charge de l'individu souffrant.

Saluons « l'Association des Aînés Ruraux » qui développe des Actions vers les Aidants familiaux, notre compagnon Laurent Mistral en est le représentant.

Les actions développées sur le plan local :

- à caractère mémoriel très souvent cette année ;
- à caractère convivial : opération chocolat, les cartes d'anniversaire, réunions au sein des secteurs à l'occasion des festivités de fin d'année et autres, des sorties conviviales ouvertes à tous les secteurs tout au long de l'année.
- des compagnons rencontrent des difficultés financières en particulier pour le paiement de leur adhésion, et leur participation aux sorties, nous participons le mieux possible.

La fondation « UN AVENIR ENSEMBLE »

1 - 2006 : année faste, Création de la fondation.

« Un Avenir Ensemble... Le nom de notre Fondation pour une belle ambition : réunir des mondes trop souvent éloignés. Celui des hommes et des femmes, reconnus pour leurs mérites et distingués par la République. Et celui des jeunes motivés, issus de milieux défavorisés, qui ont tout à découvrir, à prouver et à réussir.

La Fondation Un Avenir Ensemble fédère les décorés (des deux Ordres nationaux et de la Médaille Militaire) autour d'un projet pérenne déterminant pour l'avenir de notre pays : la valorisation de notre jeunesse méritante.

C'est un engagement fort que prennent tous nos parrains quand ils rejoignent la Fondation et s'investissent dans la durée auprès de jeunes pour les accompagner jusqu'à leur insertion professionnelle. »

Le général d'armée Jean-Louis Georgelin,

Président de la Fondation Un Avenir Ensemble,

Grand Chancelier de la Légion d'honneur

Chancelier de l'Ordre national du Mérite

Le parrainage

Nous comptons huit parrains ou marraines volontaires depuis cette date pour le Languedoc Roussillon.

En une dizaine d'années la Fondation a précisé ses objectifs : élargir son rayon d'intervention, en se dotant de moyens importants.

- au niveau administratif en particulier par la désignation d'un responsable par région. Mme C. Gaillard est notre responsable ;
- au niveau informatique Système Whaller, pour sa possibilité de
 - mettre en relation les intervenants ;
 - rechercher des stages, des jobs d'été ;
 - favoriser les échanges culturels.
- au niveau culturel, on peut saluer par exemple :
 - l'initiative parisienne pour son contact avec la Comédie Française ;
 - sur l'Hérault, les parrains et les marraines ont à cœur d'ancrer les possibilités offertes par le département.

2 - En 2010, accueil au rectorat des filleuls avec leurs familles.

3 - En 2011 réunion des parrains et marraines à Caux, à l'initiative de DH Perrin avec des échanges fructueux depuis avec les familles.

4 - En 2016, la Fondation « Un Avenir Ensemble » à l'occasion des 10 ans, a publié une plaquette avec 10 profils d'étudiants et de leurs parrains respectifs.

Un regret, une amertume, aucune expérience sur le Languedoc-Roussillon, pourtant il y a eu des réussites universitaires incontestables : pharmacie, médecine, école d'infirmières, etc.

Pour avoir assumé le rôle de marraine auprès de Sharazad Laazar aujourd'hui en 6e année de Pharmacie, je peux témoigner de la richesse de l'expérience, de l'aide apportée par les responsables pédagogiques, les compagnons.

Et je voudrais rappeler que dans Bleu de France, vous trouverez des informations régulières.

Les actions spécifiques dans le 34 :

- Depuis 2011, prise en charge d'actions assurées par des Associations à caractère social type 1901 ;
- 2012 - Don d'organes - Pr B. Cannaud ;
- 2013 - Lutte contre la rétinite pigmentaire - M. Roux ;
- 2014 - Association pour la recherche clinique sur les cancers et les leucémies des enfants - Pr Sirvent
- 2015-2016 - Association Vivre Mieux le Lymphœdème (AVML) - Dr Coupé
- Depuis 1977 : Les grandes causes nationales, à l'initiative du Président Valéry Giscard d'Estaing.

Qu'est-ce qu'une grande cause nationale ?

Un agrément attribué par concours public à un organisme à but non lucratif ou à un collectif d'associations : il s'agit d'organiser des campagnes de générosité publique et de diffuser gratuitement des messages sur les sociétés publiques de télédiffusion et de radio. À ce jour en 38 ans, une quarantaine d'associations bénéficièrent avec plus ou moins de succès de cette opération.

En 2015, lutte contre le développement climatique et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

En 2016, suite aux attentats : « adoptons les comportements qui sauvent », mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste.

- Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers ;
- La Croix Rouge Française ;
- Fédération Nationale de Protection Civile.

En 2015, dans le Nouvel Économiste, un article « Joies et désillusions de la grande cause nationale, donnait quelques chiffres :

- 16 millions de personnes ;
- 165 000 associations.

Cependant, on constate un vieillissement de la population des bénévoles et une diminution de leur chiffre de 19 % entre 2005-2011,

Les moyens financiers ont été peu à peu diminués, et c'est maintenant aux associations de s'emparer du label et de faire le job.

L'engagement des ordres nationaux, de leurs membres à titre personnel est indéniable. Cependant des difficultés demeurent, ne le nions pas et essayons d'y répondre le mieux possible, ne serait-ce par le remplacement des délégués touchés pour la plupart par l'âge à la fin de leur mandat électif.

Dans certains secteurs un délégué, un compagnon relais ou un bénévole, deux à trois sur l'ensemble du département s'associent pour plus d'efficacité pour les visites et covoiturage. Nous pouvons les remercier vivement car ils sont aussi membres bienfaiteurs. Des difficultés sont rencontrées parfois au niveau des repérages, des changements d'adresse.

Au niveau de la documentation, création d'outils de positionnement (fiche d'interlocuteur de proximité peu utilisée mais d'autres documents sont répertoriés). En 2011, l'établissement d'un document « positionnement » a été réalisé en collaboration avec Jacqueline Vigneron Vanel.

Un constat, certes des avancées :

- L'assurance d'avoir développé un esprit de collaboration qui doit se maintenir ;
- Des échanges fructueux avec les Associations, SMLH, AMOPA, ONAC et d'autres ;
- Des contacts enrichissants auprès divers organismes.

Nous cheminons le mieux possible, nous nous enrichissons mutuellement, partageant les difficultés, l'engagement de tous s'avère nécessaire. Nous pouvons souligner l'aide récente apporté par les bénévoles.

Dix ans déjà... ce n'est qu'avec l'aide de tous que nous assurerons la pérennité de nos actions. L'équipe subira des modifications à la fin des mandats électifs mais des graines certes encore fragiles auront été semées, à chacun d'entre nous de les protéger et de les aider à grandir.

En 2015 et 2016 la section de l'Hérault de l'ANMONM soutient l'Association Vivre Mieux le Lymphœdème (AVML)



Qu'est ce qu'un lymphœdème ?

- C'est un œdème, lié à une malformation du système lymphatique. Il est dit primaire.
- Déclenché par la destruction des glandes suite le plus souvent à une intervention chirurgicale. C'est un Lymphœdème secondaire.

À qui s'adresse AVML ?

À tous les patients porteurs d'un Lymphœdème (même débutant) quelles que soient sa localisation et son origine.

Le docteur Marlène Coupé, présidente de AVML Hérault, reçoit un chèque de 500 € pour l'aide apportée aux personnes qui souffrent de cette affection et pour une meilleure prise en charge de cette pathologie.

AVML - Montpellier - Hôpital Saint-Éloi
Médecine interne B et maladies vasculaires
34295 Montpellier Cedex 5

Tél. 06 71 74 57 54 - secrétariat_avml@yahoo.fr

Le 18 juin 2016

La-Grande-Motte

Placé sous le haut patronage du général d'armée (2S) Jean-Louis Georgelin, Grand chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite, en présence de Stéphan Rossignol, maire de La-Grande-Motte, président de l'Agglomération du Pays de l'Or, de Michel Lebon, président national de l'ANMONM et de nombreux compagnons de la section de l'Hérault, a été inauguré le 18 juin 2016 le parvis de l'Ordre national du Mérite, Pierre Bourtayre.

Avant cette cérémonie, se tenait la traditionnelle commémoration de l'Appel du 18 juin du général de Gaulle en présence des autorités civiles et militaires, qui a donné lieu à un dépôt de gerbe par les petits enfants de Pierre Bourtayre, sur la dalle du monument du souvenir de La-Grande-Motte.



Cérémonie du 18 juin à La-Grande-Motte.

Cette inauguration devait se dérouler en novembre 2015, suite à la demande de notre regretté Pierre Bourtayre. Comment ne pas voir un clin d'œil au Général, créateur de l'Ordre, en ce 18 juin 2016 ?

Les différentes interventions ont rendu hommage à notre ancien président départemental et vice-président national, ancien élu de la commune, en rappelant que l'effectif actuel de décorés de l'Ordre national du Mérite dans le monde représente près de 188 000 compagnons. D'autre part, l'ANMONM créée le 20 septembre 1977, regroupe environ 34 460 femmes et hommes, répartis dans tous les départements du Pays et des 25 représentations à l'étranger, dont 22 ici à La-Grande-Motte, terre riche en décorés, dont son premier magistrat.

Ces sections ou représentations forment le socle de notre association nationale au sein desquelles les compagnons ont pour mission et conformément à nos statuts de participer :

- au prestige et au rayonnement de notre ordre en France et à l'étranger ;
- au maintien des valeurs morales et civiques liées à la qualité de compagnon ;
- au renforcement des liens de solidarité et de l'entraide entre membres ;
- à la participation au devoir de mémoire et à l'encouragement de sa pratique ;
- au développement de l'esprit de citoyenneté et de civisme chez les jeunes avec tous les ans l'attribution d'un prix du civisme remis par le Président de la République et depuis 2011, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale la remise d'un prix national et départemental de l'éducation citoyenne.

En remerciant le maire pour cette belle initiative, il est souligné que cette stèle participera comme dans de nombreuses villes de notre pays, au rayonnement de notre ordre en rappelant aux passants, les origines et les hautes missions que se sont fixées les décorés de l'Ordre national du Mérite, gravées ici dans le marbre :

Honneur – Solidarité – Mémoire.



Inauguration du parvis en présence de Mme Mireille Bourtayre, de sa fille et de ses petits enfants. Voir couverture.

Partenariat de l'ANMONM 34 avec l'éducation nationale

Le 24 mars 2016, dans les locaux du rectorat à Montpellier, était signée la convention qui établissait un partenariat pour une durée de trois ans, entre la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de l'Hérault, représentée par Mme Anne-Marie Filho, inspectrice d'académie, et l'ANMONM, représenté par Yvan Marcou, président départemental.

Cette convention vise à reconnaître et à encourager les comportements civiques et citoyens des élèves en décernant, en concertation, chaque année le Prix de l'éducation citoyenne. Il a pour vocation à susciter et valoriser des candidatures pour récompenser des élèves qui se sont distingués dans leur comportement et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté, au sein de leur classe ou de leur établissement scolaire. Ce prix constitue aussi un signe de reconnaissance et d'encouragement donné aux équipes pédagogiques et éducatives. Pour l'année scolaire 2015-2016, ce sont deux élèves du lycée Jean Moulin de Pézenas qui l'ont obtenu. (Cf. p. 18)



De G. à D. Pierre Jean, Bernard Joubert, personnel de l'inspection académique, Mme Anne-Marie Filho, personnel de l'inspection académique.

Rapprochement dans l'Hérault entre la SMLH et l'ANMONM

Dans le cadre de ce rapprochement plusieurs rencontres ont été organisées dans le courant du premier semestre 2016.

Le samedi 28 mai - Sète

Dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la SMLH de l'Hérault, c'était une participation à la partie mémorielle et festive de cette manifestation, avec un défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts, au repas traditionnel et à la visite des canaux du port de Sète.



Le dimanche 11 juin - Juvignac

Le traditionnel méchoui de la SMLH regroupait de nombreuses associations patriotiques et les compagnons de l'ANMONM pour déguster les plats du jour: brasucade et méchoui dans une ambiance particulièrement conviviale.



Le 19 avril - découverte de l'aéroclub de l'Hérault à Fréjorgues

Des membres des ordres nationaux en visite à l'aéroclub de l'Hérault.

Mardi 19 avril, dans les locaux du club, une journée découverte a été organisée pour les membres de la Société de la Légion d'honneur (SMLH) et de l'Association de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) de l'Hérault, en présence de leurs responsables, respectivement Danielle Aben, Présidente de la SMLH et Pierre Pic, Vice-Président et organisateur, et Yvan Marcou, Président, Odette Guiraudou, Renée Gorlier et Jacqueline Vigneron-Vanel, Vice-Présidentes ainsi que Philippe Mandon, responsable du secteur concerné de l'ONM, à l'origine du projet et qui a remercié l'aéro-club pour son accueil.



Accueillis par Xavier Bertaud et Hubert Catapano, vice-présidents de l'aéro-club et par le général d'aviation François Monssus et Bernard Bonnafy, membres de ces deux ordres et également organisateurs de cette journée, les participants, partagés en deux groupes ont pu, d'une part visiter les installations, voir les différents types d'avions et s'entretenir avec le chef mécanicien, José Escriba, et, d'autre part, écouter une conférence de Bernard Bonnafy sur l'histoire de ce club centenaire dont il est membre.

Sous un soleil sans nuage, malgré un peu de vent, certains ont souhaité faire un baptême de l'air dont ils sont revenus enthousiasmés.



Un repas convivial, organisé par le restaurant de l'aéro-club, le « Tonneau barriqué », pris en terrasse par beaucoup de convives par ce temps estival, a permis des échanges agréables et fructueux entre les membres de ces ordres et ceux de l'aéro-club, dont Christophe Chabaud, membre de l'équipe de voltige, qui avait apporté des informations sur le brillant palmarès national comme international de l'équipe, et donné quelques précisions techniques sur les figures qu'elle réalise.



Ensuite, une visite a été organisée, par l'intermédiaire de Michel Lamarre, ancien responsable pédagogique du club, titulaire de l'ONM et ancien pilote à la base hélicoptère de la Sécurité Civile de Montpellier, située à quelques centaines de mètres de là. Après les explications du pilote de permanence sur les missions et les moyens mis en œuvre, les visiteurs ont pu voir de très près l'hélicoptère Dragon et son équipement.



Une bien belle journée dont le souvenir restera sans nul doute longtemps gravé dans les mémoires.

Bernard Bonnafy, membre de la SMLH, compagnon de l'ANMONM.



Le 24 mai - visite de la ligne nouvelle TGV Nîmes - Montpellier

Cette visite était organisée par Jean-Luc Brousse, membre de la SMLH Bassin de Thau et Bernard Bourdon, compagnon de l'ANMONM, délégué du secteur Sète et Agde.

Nous avons été reçu par M. Thierry Parizot, directeur général de l'entreprise OCVIA qui construit cette ligne TGV, et qui sera mise en service en octobre 2017. Il nous a été ainsi permis de découvrir les contraintes de construction d'une nouvelle ligne TGV : l'organisation des financements, les techniques de construction depuis la plateforme qui supporte la ligne jusqu'à la voie et les caténaires. L'approche de nombreux sites les plus représentatifs faisait bien comprendre les niveaux de technicités engagés à tous les échelons de cette réalisation majeure en France.



La visite exceptionnelle de ce chantier, sera la dernière du genre, car après l'été, la ligne terminée sera consacrée aux essais avant sa mise en service l'an prochain.

60 km de ligne nouvelle et 20 km de raccordements avec 188 ouvrages d'art qui jalonnent le Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier, soit un tous les 450 mètres environ. Parmi eux on compte notamment 11 viaducs et une tranchée.



-oOo- COTISATION 2016 -oOo-

	Contribution section	Don libre*	Total*	Abonnement** "Le Mérite"	Total payé
Membre titulaire:**					
Cotisation annuelle nationale	= 28,00 € + 4 €* = 32 €* +	€* =	€*	+ 10 €**	=€
Membre sympathisant:**					
Contribution annuelle (minimum 14 €)	= € + 4 €* = €* +	€* =	€*	+ 10 €**	= €
Membre bienfaiteur:**					
Contribution annuelle (minimum 56 €)	= € + 4 €* = €* +	€* =	€*	+ 10 €**	= €

*Certificat fiscal suivra

**L'abonnement à la revue « Le Mérite » est facultatif.

Chèque à l'ordre de ANMONM 34, à adresser à notre trésorier adjoint :
M. André GRIOTTO - Résidence Le Tropic - Appart. 42 - Allée des Phéniciens
34280 - La-Grande-Motte

Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit. Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM de l'Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Nous remercions nos annonceurs, le groupe PROMEO, le groupe ANGELOTTI, la société BRL, le restaurant Le Cliper'S et le comptoir du Protocole pour leurs précieux soutiens.

Directeur de rédaction et de publication : Yvan Marcou - 0467 44 03 76 - y.marcou@anmonm.com

Rédaction, photographies, maquette et coordination générale : Yvan Marcou - Autres photos DR.

Relecture : Jacqueline Vigneron-Vanel

Imprimerie : RCS Paris 491040549



Création et entretien d'espaces verts

Etudes et maîtrise d'oeuvre paysagère



**Production et vente de végétaux
et d'arbres d'ornement**

INVESTISSEZ EN BORD DE MEDITERRANÉE



VOTRE RÉSIDENCE LES PIEDS DANS L'EAU À SÉRIGNAN - 34

Maisons et appartements meublés à **partir de 89.000 €***

Résidence avec services : piscine, boulodrome, accueil, jeux enfants...

Récupération de la TVA et réduction d'impôts jusqu'à 18% **

Frais de notaire réduits



filiale du



04 99 57 00 33

www.promeo.fr

* Exemple d'un studio dans la résidence la Dune avec récupération de la TVA. Dans la limite des disponibilités.

** Récupération de la TVA valable en cas de signature d'un bail commercial. Réduction d'impôts légale dans le cadre d'un achat en dispositif Pinel sur la résidence Villa Bianca.